

Quelle garantie la banque prêteuse

Par peter71, le 17/05/2015 à 12:11

bonjour

J'aurai aimer avoir une réponse a mon problème si possible

Quelle garantie la banque prêteuse pourrait-elle prendre sur la maison acquise, étant entendu qu'un seul acte de prêt sera établi ?

Par domat, le 17/05/2015 à 13:56

bjr,

en règle l'organisme de crédit prend une hypothèque sur la maison qui lui permet de saisir la maison en cas de défaillance de l'emprunteur, puis de la vendre et de se rembourser sur la somme obtenue.

cdt

Par peter71, le 17/05/2015 à 14:00

merci de votre réponse domat